

Les locaux du Grand Auch Coeur de Gascogne occupés par Alternatiba

Il s'agissait d'interpeller le président de l'Agglo sur l'incompatibilité du projet de création d'une Zone d'Activité Economique sur le site de Naréoux



Les locaux du Grand Auch Coeur de Gascogne occupés par Alternatiba

Ce matin 14 octobre à 12 h 30, les 30 activistes d'ANV-COP21 Auch ont occupé le siège de la communauté d'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne. Ils y ont organisé une conférence sur l'urgence climatique pour interpeller Pascal Mercier sur l'incompatibilité du projet de création d'une Zone d'Activité Economique sur le site de Naréoux avec la nécessité de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

L'économiste, Julien Milanese, maître de conférences à l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier et chercheur au CERTOP, a présenté les principales données sur le changement climatique et s'est interrogé sur le modèle économique soutenu par la collectivité des banderoles "Climat : écoutez les scientifiques !" et "Stop au projet de Naréoux!" ont été déployées.

« Alors que nous sortons d'un été marqué par des catastrophes climatiques en série - canicules, sécheresse, records de températures, restriction d'eau, incendies en Gironde, dans l'Hérault, dans les monts d'Arrée en Bretagne, au Maroc, en Grèce, en Californie... -, et que le GIEC a publié son sixième rapport cette année, le projet de Zone d'Activité Économique à Naréoux continue d'être soutenu et financé alors qu'il aggraverait encore le dérèglement climatique en cours. Face aux grands enjeux climatiques qui sont aujourd'hui devant nous, l'artificialisation des sols n'est plus possible. L'imperméabilisation des sols augmente les risques de crue, lors d'épisodes de pluie intense, qui seront de plus en plus fréquents en raison du dérèglement climatique.

Comme le dit le ministère de la transition écologique: « L'artificialisation des sols (...) est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Les enjeux autour de l'eau et des sécheresses à répétition, conduisent à la préservation des sols qui permettent la rétention, l'infiltration et la circulation de l'eau. En somme, les sols permettent l'épuration de l'eau, la protection contre les inondations, la création d'îlot de fraîcheur et production de biomasse. Les investissements prévus pour la création de la zone doivent être fléchés pour repenser le modèle de développement du territoire et le préparer aux impacts des dérèglements climatiques. Cette fuite en avant n'est qu'illusoire.

"Aujourd'hui, nous venons exposer directement au siège de la communauté d'agglomération le constat scientifique sur le climat, une réalité que Mr Mercier n'a manifestement toujours pas comprise ou qu'il refuse de regarder en face, puisqu'il continue de soutenir et de financer le projet de zone à Naréoux. Alors que le dérèglement climatique est là, sous nos yeux, il n'est absolument plus possible de laisser se développer de nouveaux projets climaticides sur nos territoires : il doit être abandonné", déclare Philippe Le Goanvic, porte-parole d'ANV-COP21 Auch.